

Non à la Privatisation des EHPAD de COUHE et CHAUNAY

Octobre 2017

Qu'en déplace à Monsieur le Conseillé Départemental du canton Civraysien une collectivité locale peut et doit tous mettre en œuvre dans le cadre de son CCAS où CIAS pour développer un service public d'action sociale notamment pour la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Les élus sont là pour favoriser le lien social, le bien vivre ensemble et le bien vieillir de la population.

L'Union Local CGT Sud Vienne que le Département à la compétence du Schéma de l'autonomie avec la prise en charge de l'hébergement donc l'organisation des EHPAD. Est-ce que le Département souhaite n'avoir que des EHPAD privés ? Alors que le prix à la journée pour les familles accueillis est moins chères en structure publique avec des meilleures conditions de travail pour le personnel qui a des conséquences sur le mieux vivre des résidents.

De plus, **la raison** évoquée par Monsieur le Conseillé Départemental prétextant le départ du directeur en juin 2018 **est fausse**, c'est une **volonté politique de la part des élus** qui ont voté pour la privatisation des deux EHPAD. Ce qui est plus scandaleux c'est l'investissement par les impôts des citoyens pour l'achat, l'entretien et la rénovation des EHPAD qui selon Monsieur le Conseillé Départemental sont en parfait état alors qu'il décide de les vendre !

Nous soulignons également que les élus ont, dans leur ensemble, **favorisé ce choix politique** en accordant leurs soutiens aux différents gouvernements depuis plus de trente ans et maintenant que ça touche leurs communes ils nous font des larmes de crocodile. Et demain, vont-ils voter pour le maire de Montmorillon pour les élections sénatoriales afin de leurs permettre de continuer leurs politiques destructrices ?

L'UL CGT Sud Vienne ne leur fait aucun crédit!

Non, la logique de la privatisation est ailleurs...

Elle est ici avec les foyers de province qui est une association mais qui touchera des fonds publics du Département dans le cadre de l'APA, l'Allocation logement et l'aide sociale pour les personnes qui ne peuvent honorer la facture et une association permet également des **investissements de fond privé** sous forme de dont ce qui **évitent aux donateurs de payer des impôts** et d'investir à long terme. Il **semble que les prises en charge des personnes âgées aient un but très lucratif** dans le cadre de la mise en place de la Silver Economie.

(La Silver économie est l'économie dédiée à l'avancée en âge de nos sociétés dans un but lucratif avec une croissance attendue très importante au niveau du PIB Français).

C'est pour ses raisons que des investisseurs, sous couvert d'association, préparent une rente à **long terme**. Monsieur le Conseillé Départemental n'ignore pas ce système économique dans la mesure où le département se prépare à ce système. Je rappelle également que ce concept ait l'œuvre du précédent gouvernement Hollande dit « de gauche » et signé par les Ministres **Arnaud Montebourg** et **Michèle Delaunay** ainsi que **Gilles Schnepp**, vice-président du **Comité de la filière**. « **Avec ce contrat, les conditions d'émergence d'un marché de technologies, de services et de produits autour de l'autonomie et des jeunes âgés sont confortées** » ont dit **les Ministres**.

La Silver économie est **comparée à une filière industrielle d'avenir pour la France et les personnes en perte d'autonomie** à des objets et le personnel a une variable d'ajustement pour à la fin faire un **maximum de profit** au nom de l'aide à la personne. Comme l'indique le contrat signé par les ministres du gouvernement Holland : **une industrie liée au vieillissement doit voir le jour en France pour positionner notre pays dans cette mutation anthropologique**.

IL FAUT FAIRE BARRAGE A CETTE LOGIQUE DU TOUS PRIVÉ, VENEZ NOMBREUX DÉFENDRE NOTRE BIEN COMMUN, LE SERVICE PUBLIC !

